

Le **journal** de l'**Andra**

**NOUVEAU
FORMAT**

N°17
PRINTEMPS 2014
**ÉDITION
MANCHE**



**Vers une couverture
de plus en plus
pérenne** **P.9**

édito

Le Journal de l'Andra fait peau neuve

Lors du dernier numéro, nous vous avons demandé votre avis sur le Journal de l'Andra. Vous avez été nombreux à répondre et nous vous en remercions.

Si vous vous êtes globalement déclarés satisfaits du travail réalisé, qui vous aide à mieux comprendre le rôle et les missions de l'Andra, tout en étant régulièrement informés sur les chantiers en cours, cette enquête a mis au jour plusieurs points à améliorer.

Vous souhaitez ainsi que la place laissée à l'expression de points de vue différents soit plus importante. Il ressort également une forte attente d'information sur la sécurité des sites, la sûreté du stockage et du transport des déchets... Enfin, il apparaît que vous êtes particulièrement attachés à un format illustré et des articles faciles à lire où les informations sont accessibles et attractives.

C'est pour mieux répondre à ces besoins qu'a été repensée la formule du Journal de l'Andra, que vous tenez aujourd'hui entre vos mains.

Vous pourrez le constater vous-même, ce nouveau numéro est plus pratique avec un format réduit, plus vivant avec de nombreuses illustrations, plus pédagogique avec des articles synthétiques vous permettant d'avoir une lecture rapide des actualités de l'Andra. Des liens Internet vous renvoient vers des articles plus approfondis sur les sujets traités dans l'édition. Les thèmes liés à la sécurité et à la sûreté gagnent en importance dans cette nouvelle formule, et une rubrique de questions-réponses est créée, afin de relayer vos questionnements.

Enfin, l'équipe du journal et moi-même tenions à vous remercier sincèrement pour votre large participation. Nous avons à cœur de trouver des pistes d'amélioration et d'être toujours plus à l'écoute des publics concernés et intéressés par nos activités.

Valérie Renaud,
directrice de la communication de l'Andra

Sommaire

Les dépêches

P.3/5

L'actualité

P.6/10

- Des riverains plutôt confiants **P.6**
- Un livre blanc sur la sûreté des installations nucléaires de la Manche **P.7**
- Le plan d'urgence interne testé en situation réelle **P.7**
- La nouvelle vie d'un herbier bicentenaire **P.8**
- Rénovation du RSGE : c'est parti ! **P.8**
- Vers une couverture de plus en plus pérenne **P.9**
- Préserver la mémoire des Centres de stockage : recueil de témoignages **P.9**
- Cigéo : retour sur le débat public **P.10**

Questions/Réponses

P.12

Le dossier

P.13/19

Des Cli pour comprendre

Le Journal de l'Andra Édition de la Manche N°17

Centre de stockage de la Manche - ZI de Digulleville - BP 807

50448 Beaumont-Hague Cedex - Tél. : 0810 120 172 - journal-andra@andra.fr

Directrice de la publication : Marie-Claude Dupuis • Directrice de la rédaction : Valérie Renaud • Rédactrice en chef : Marie-Pierre Germain • Comité éditorial : Alain André, Florence Espiet, Emmanuelle Faure, Guy-Roland Rapaumbya • Ont participé à la rédaction, pour l'Andra : Annabelle Comte, Sophie Dubois, Sébastien Farin, Marie-Pierre Germain, Martine Hurault, Marc-Antoine Martin, Dominique Mer ; pour Rouge Vif : Christine Cornevin, Cécile Couturier, Élodie Seghers • Responsable iconographie : Sophie Muzerelle • Crédits photos : Andra, DR, Exirys, G. Gillet, P.-Y. Le Meur, M.-A. Martin, P. Maurein, D. Mer, Société des sciences Cherbourg, B. Tinoco • Dessins : Aster • Création-réalisation : Agence Rouge Vif - www.rougevif.fr • Impression : Paton - Siret 572 881 662 00025 - Imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées, 100 % recyclé dans une imprimerie certifiée imprim'vert • © Andra - 370-17 • DCOM/14-0067 • ISSN : 2106-7643 • Tirage : 40 000 ex.

ABONNEMENT GRATUIT

**POUR ÊTRE SÛR
DE NE RIEN MANQUER,
ABONNEZ-VOUS !**

Si vous souhaitez recevoir régulièrement notre journal, merci de retourner ce coupon à :

Le Journal de l'Andra - Édition de la Manche - ZI de Digulleville - BP 807 - 50448 Beaumont-Hague Cedex

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Vous pouvez également vous abonner à la version électronique en envoyant vos coordonnées à :
journal-andra@andra.fr, en précisant la ou les édition(s) souhaitée(s).

Édition(s) souhaitée(s) :

- ☐ Nationale
- ☐ Meuse/Haute-Marne
- ☐ Aube
- ☐ Manche



Remise en place et compactage de la terre végétale.

Traitement de fissures sur la couverture

Depuis sa mise en place, en 1997, la couverture du Centre de stockage de la Manche bénéficie, chaque année, d'un suivi destiné à évaluer son comportement.

Ce suivi rapproché a récemment mis en évidence plusieurs petites fissures, à l'est et à l'ouest du site, causées par les glissements lents de la couverture. Une campagne de traitement a donc été organisée, en décembre dernier, afin de combler 64 mètres de sillons identifiés sur les 12 hectares du site.

Précision

Dans le *Journal de l'Andra* n° 16 édition Manche, en page 4, l'atelier le "Bilotron" était organisé par le Laboratoire de physique corpusculaire de Caen.



www.andra.fr/andra-manche/
Rubrique Visiter les Centres

1363

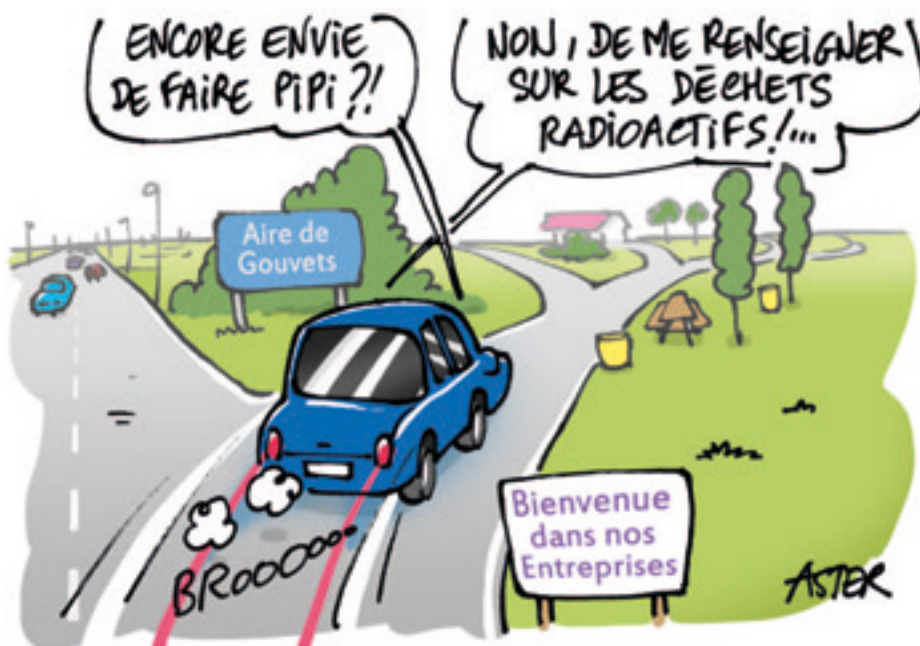
C'est le nombre de visiteurs accueillis sur les Centres de stockage de la Manche en 2013

LE CSM À L'HEURE DES TABLETTES

Le Centre s'apprête à équiper le personnel en charge de la surveillance de l'environnement de tablettes numériques. Les tablettes permettront de saisir en temps réel les résultats des prélèvements réalisés sur et à l'extérieur du site, dans l'eau, le sol, l'air, les végétaux... En plus d'apporter un véritable gain de temps, ces nouveaux outils numériques permettront également au personnel d'avoir accès, sur un même support mobile, à l'ensemble des données concernant la surveillance du site et de son environnement, ainsi qu'à des informations pratiques sur les consignes à respecter et le mode opératoire à mettre en œuvre pour effectuer les prélèvements.

LE POINT DE VUE D'ASTER

L'Andra sur la route!



Dans le cadre de l'opération "Bienvenue dans nos entreprises", organisée du 7 janvier au 4 mars par le conseil général de la Manche, l'Andra est allée à la rencontre des voyageurs sur l'aire d'autoroute de Gouvets (A84), aux côtés d'autres acteurs du tourisme industriel manchois. Objectif : présenter les missions de l'Agence et les activités du Centre de stockage de la Manche. Environ 500 personnes ont ainsi pu découvrir la gestion des déchets radioactifs.



La radioactivité de Homer à Oppenheimer au Palais de la découverte

Après avoir conquis le public au Centre de Meuse/Haute-Marne en 2012 puis dans plusieurs autres sites de France, l'exposition *La radioactivité de Homer à Oppenheimer* est exposée du 3 décembre 2013 au 8 juin 2014, à Paris, au Palais de la découverte. "C'était pour nous une évidence d'accueillir dans nos lieux une exposition sur ce thème", a précisé **Claudie Haigneré**, présidente d'Universcience*, lors de son inauguration. "Le musée poursuit ici une de ses anciennes traditions, l'exploration et l'explication de la radioactivité, phénomène qui a toujours été au cœur de son approche de la science et de la physique." Conçue par l'Andra, l'exposition s'articule autour de quatre pôles : Comment ça marche ? Comment a-t-elle été découverte ? Qu'en fait-on ? Que risque-t-on ? Ludiques et interactives, de nombreuses manipulations et expériences permettent au public de mieux comprendre ce phénomène.

*Universcience : établissement public regroupant la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette et le Palais de la découverte à Paris.

La mémoire du stockage se construit à Verdun

Du 15 au 17 septembre prochains, le Centre mondial de la Paix, à Verdun, accueillera la première conférence internationale sur la préservation de la mémoire liée aux sites de stockages de déchets radioactifs. Organisée par l'Agence de l'énergie nucléaire de l'OCDE (AEN) avec le soutien de l'Andra, cette conférence intitulée *Construire la mémoire* est ouverte aux spécialistes comme aux acteurs locaux. Elle se veut un moment d'échange sur les projets en cours, les défis à affronter, et les synergies à créer entre les participants concernés par cette question.



www.oecd-nea.org/rwm/rkm/verdun2014/index-fr.html



L'ANDRA MAINTENANT AUTONOME

En 2013, l'Andra a définitivement quitté le bâtiment du Centre de regroupement Nord (CRN) du CEA situé à Saclay (91) et les locaux qu'elle occupait sur le site de Socatri au Tricastin (Vallée du Rhône). Des opérations anticipées de longue date avec la création en 2012 des bâtiments de regroupement et d'entreposage au Cires, à Morvilliers. Le centre de Morvilliers est désormais le seul point en France qui regroupe les déchets radioactifs non électronucléaires, avant de les envoyer en traitement, en entreposage ou en stockage. Il comporte également un bâtiment d'entreposage qui accueille de façon temporaire les déchets non électronucléaires à vie longue avant qu'ils ne soient stockés de façon pérenne, l'Andra développant des projets de stockage opérationnels.

www.andra.fr/visite_virtuelle_laboratoire



Voyage virtuel à 500 m sous terre

L'Andra vous propose une visite virtuelle de son Laboratoire souterrain de Meuse/Haute-Marne sur Internet. En un seul clic, vous voilà à Bure, à l'entrée du site, puis dans l'ascenseur qui vous conduit à 490 m de profondeur, au cœur des galeries souterraines, que vous arpentez en suivant le parcours de visite prédéfini ou au gré de vos envies, grâce au plan géolocalisant. La visite est ponctuée par des vidéos thématiques, donnant la parole à des scientifiques qui décrivent leurs expérimentations, parlent des méthodes de creusement ou de soutènement ou encore retracent l'histoire du Laboratoire et des futures échéances du projet de stockage profond Cigéo. Un voyage inédit, à portée de souris !



Recherche 2013-2016

L'Andra a publié son *executive summary* (résumé) du programme de Recherche & Développement pour la période 2013-2016.

Ce document fixe le cap de l'ensemble des activités de recherche, notamment en réponse aux objectifs fixés par l'État. Il s'organise autour de cinq thématiques opérationnelles : préserver la ressource rare des sites de stockage ; définir les exigences et les spécifications techniques de besoins (STB) et les adapter au progrès des connaissances ; accompagner les opérations de construction et d'exploitation des stockages ; définir et exploiter les techniques et les réseaux d'auscultation et d'information ; optimiser les matériaux des stockages.



www.andra.fr
rubrique Éditions



Les carottes de l'Andra stockées à Gondrecourt

L'Andra cherchait un lieu où abriter tous les échantillons de roches accumulés lors de ses campagnes de forages menées dans le sous-sol français : roches argileuses de l'Aube, de l'Aisne, et du Gard ; granites de la Vienne ; grès, calcaires, marnes et argiles de Meuse et de Haute-Marne. Une véritable "bibliothèque du sous-sol" qui commençait à se sentir à l'étroit dans la carothèque de son Laboratoire souterrain en Meuse/ Haute-Marne. Elle vient donc d'emménager à Gondrecourt-le-Château, à 12 km du Laboratoire, dans une ancienne fabrique de meubles réhabilitée en entrepôt sécurisé.



www.asn.fr
rubrique Presse /
Actualités ASN en
date du 06/12/2013



www.cne2.fr /
telechargements/
RAPPORT_CNE2_7.pdf

L'expertise de l'Andra s'exporte en Uruguay

Pour répondre à des besoins énergétiques en augmentation constante, l'Uruguay envisage de se tourner vers la production d'énergie nucléaire. En 2012, le pays a lancé un appel d'offres international afin de faire réaliser une étude sur les déchets nucléaires. La prestation, remportée par l'Andra, a abouti à la constitution d'un rapport de 120 pages. Celui-ci établit une analyse de plusieurs types de réacteurs, selon les déchets radioactifs générés. Il souligne en outre l'importance, pour l'Uruguay, de rechercher à la fois des solutions pour l'entreposage des déchets, temporaire, et pour leur stockage, définitif, afin de ne pas faire comme les pays qui se sont lancés dans le nucléaire voici dix ou vingt ans sans aucune solution.

L'Andra dispense ses premières formations

Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'Andra propose aux producteurs de déchets radioactifs (électronucléaires ou non électronucléaires) et à leurs prestataires, des formations professionnelles. L'objectif de ces formations est de permettre aux industriels d'améliorer la qualité des colis envoyés sur les Centres industriels de l'Andra dans l'Aube. Fondées sur le savoir-faire unique de l'Agence, ces sept formations, assurées par des experts de l'Andra, sont l'occasion pour les clients de mieux comprendre le fonctionnement des Centres, les exigences industrielles et réglementaires ainsi que les modalités de prise en charge des colis.

L'ASN ET LA CNE RENDENT LEUR AVIS SUR CIGÉO

Fin 2013, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et la Commission nationale d'évaluation (CNE) ont rendu publiques leurs évaluations respectives sur l'avancement du projet Cigéo. Depuis le début des études sur le stockage profond, initiées par la loi du 31 décembre 1991, l'ensemble des recherches menées par l'Andra fait l'objet d'avis réguliers des évaluateurs scientifiques (Commission nationale d'évaluation) et de sûreté (Autorité de sûreté nucléaire). Ces avis orientent les études menées par l'Andra sur le projet Cigéo en vue du dépôt d'une demande d'autorisation de création, conformément à la loi du 28 juin 2006.

Retrouvez les avis émis fin 2013 via les liens Internet ci-contre.



Des riverains plutôt confiants

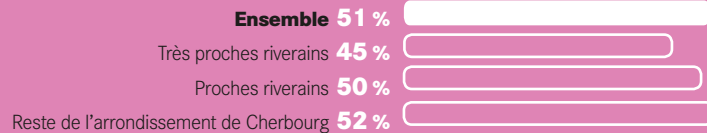
Quel regard les riverains portent-ils sur le Centre de stockage de la Manche et quelles sont leurs attentes vis-à-vis de l'Andra ? Une enquête réalisée fin 2013 par Ipsos, pour l'Andra, répond à ces questions.

Le sondage a été réalisé du 5 au 19 décembre 2013 par téléphone, auprès de 600 riverains du Centre de la Manche.

Trois catégories de riverains ont été interrogées, en fonction de leur proximité vis-à-vis du Centre : les "très proches riverains" demeurant à quelques kilomètres, les "proches riverains", situés dans un rayon de 20 km, et ceux vivant au-delà, dans le reste de l'arrondissement de Cherbourg-Octeville.

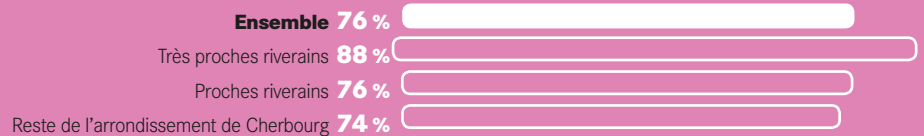
Savez-vous s'il arrive encore de nouveaux déchets radioactifs dans ce Centre ?

... Oui, il en arrive encore de nouveaux



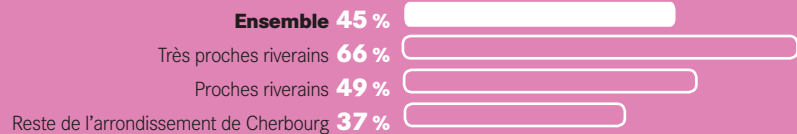
Faites-vous confiance ou pas confiance à l'Andra pour gérer le Centre de stockage de la Manche sur le long terme ?

Confiance



Estimez-vous être suffisamment informé(e) sur les Centres de stockage des déchets radioactifs de l'Andra ?

Oui



Un Centre bien connu et bien perçu

Premier enseignement qui ressort de l'enquête : le Centre de stockage de la Manche est connu, et plutôt bien perçu par la population de l'arrondissement. 50 % des personnes interrogées pensent néanmoins qu'il reçoit encore des déchets radioactifs. D'une manière générale, les très proches riverains en connaissent mieux le fonctionnement. Les habitants les plus proches sont aussi les moins inquiets : 72 % indiquent qu'ils ne sont "pas inquiets", contre 59 % pour les habitants de l'ensemble de l'arrondissement. Les sujets d'inquiétude étant les risques d'accident, de pollution et l'impact de l'activité sur la santé.

Un capital confiance élevé vis-à-vis de l'Andra

76 % des riverains des trois zones font confiance à l'Agence pour gérer le Centre sur le long terme. Cette confiance porte sur la capacité de l'Andra à garantir la sécurité de ses installations (80 % des personnes interrogées), à assurer leur surveillance à long terme (72 %), à préserver la mémoire du site pour les générations suivantes (71 %), et à protéger les populations et l'environnement (70 %).

Des efforts à poursuivre en termes de dialogue

En matière d'information, l'Agence est jugée "transparente et sincère" à propos de ses mesures effectuées pour surveiller l'environnement. 66 % des habitants proches estiment être suffisamment informés... contre 45 % pour l'ensemble des trois zones. Néanmoins, une personne interrogée sur deux estime que l'Agence ne dialogue pas suffisamment avec les riverains. Dès 2014, l'Andra portera donc des efforts particuliers sur l'amélioration des échanges avec les riverains et sur leur information, en particulier sur leurs principaux sujets d'inquiétude. ●



Un livre blanc sur la sûreté des installations nucléaires de la Manche

La Commission locale d'information (Cli) de la Manche a présenté le 5 décembre dernier un livre blanc, réalisé avec les trois Cli manchoises. L'ouvrage dresse un état des lieux de la sûreté des installations nucléaires civiles du département.



Suite à la catastrophe de Fukushima, en mars 2011, les trois Commissions locales d'information (Cli) de la Manche (de l'usine de traitement du combustible nucléaire d'Areva La Hague, de la centrale nucléaire EDF de Flamanville et du Centre de stockage de l'Andra) ont engagé une réflexion sur l'état de la sûreté des installations nucléaires civiles de la Manche. Un groupe de travail rassemblant des élus, des associations et des syndicats, s'est chargé de collecter auprès des habitants du département puis de compiler environ

200 questions, pour ensuite auditionner les exploitants nucléaires, mais aussi les services de l'État, la Défense nationale, l'ASN et l'IRSN. Auditionnée en tant qu'exploitant nucléaire, l'Andra a essentiellement été interrogée sur des questions liées aux colis de déchets et aux travaux sur la couverture.

Un document accessible à tous

Le livre blanc présente le résultat de ces travaux. Il est consultable en version complète sur le site Internet de la

Cli de la Manche : www.climanche.fr. En parallèle, les membres du groupe de travail ont souhaité proposer une synthèse du document accessible au grand public sous la forme d'un livret diffusé à l'échelle nationale, régionale et locale afin d'apporter des réponses aux questions des riverains. ●

Consultez la synthèse en ligne sur le site www.climanche.fr, ou faites-en gratuitement la demande au conseil général de la Manche, Commissions locales d'information, Maison du département, 50050 SAINT-LO Cedex, ou par mail à cli.manche@manche.fr

Le plan d'urgence interne testé en situation réelle

Vendredi 20 décembre, le Centre de stockage de la Manche a effectué son exercice annuel de sécurité afin de tester la mise en œuvre du plan d'urgence interne (PUI).

Le scénario était le suivant : en tombant sur un élément tranchant d'une canalisation située dans la galerie souterraine, un ouvrier s'est blessé à la cuisse dans la galerie souterraine en zone contrôlée. Le service départemental d'incendie

et de secours de la Manche (SDIS) est arrivé sur le site en dix minutes. Il a fallu huit minutes pour retrouver l'agent blessé, qui a ensuite été médicalisé et transféré vers le centre hospitalier de Cherbourg-Octeville. L'Andra a réalisé des contrôles radiologiques pour s'assurer que la victime n'était pas contaminée, contrôles qui se sont révélés négatifs. Cette opération a permis de tester l'organisation des secours sur le site : en moins d'une heure la situation était sous contrôle. Certains aspects sont à améliorer : l'intervention se déroulant en zone contrôlée, il s'est avéré difficile d'extraire une personne de la galerie souterraine. L'utilisation du matelas coquille, employé par les secouristes pour immobiliser la victime, est également délicate, compte tenu de l'exiguïté des locaux. ●

QU'EST-CE QUE LE PUI ?

Le plan d'urgence interne (PUI) est un dispositif qui définit l'organisation à mettre en place et les moyens à mettre en œuvre lorsqu'un accident ou incident survient sur une installation nucléaire. Ce dispositif, validé par l'Autorité de sûreté nucléaire et révisé tous les dix ans, décrit les mesures à prendre pour gérer l'événement. Régulièrement, l'Andra teste la mise en œuvre de ce plan à travers différents scénarios, tels que l'accident grave de personne, l'incendie, la dispersion de matières radioactives... Depuis la construction du CSM, le PUI a été déclenché une seule fois, en 2013, lors de la découverte d'un objet explosif datant de la Seconde Guerre mondiale lors de travaux sur la couverture.





La nouvelle vie d'un herbier bicentenaire

Dans le cadre de sa réflexion sur la mémoire, le Centre de stockage de la Manche apporte son soutien à un important projet de restauration d'herbier réalisé par la Société nationale des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.



Ce sont près de 60 000 échantillons de plantes récoltées au XIX^e siècle par Louis Corbière, professeur de sciences à Cherbourg qui ont été légués à la Société nationale des sciences naturelles et mathématiques de la ville. Un herbier d'une grande

valeur scientifique, puisque certaines plantes y sont décrites pour la première fois. Afin d'en préserver les qualités et de permettre à ce catalogue végétal de rejoindre les collections du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, la Société a lancé, il y a dix ans, sa rénovation.

Un soutien renouvelé

Engagé dans une réflexion sur la préservation et la transmission de la mémoire, le Centre de stockage de la Manche soutient ce projet, depuis des années. Il vient de renouveler son parrainage à la Société des sciences, en lui accordant une enveloppe de 27 000 € sur cinq ans. De quoi lui permettre d'accélérer ce lifting végétal : "Nous n'avons à ce jour restauré que la moitié de l'herbier", souligne Rémy Ancellin, président de la Société des sciences. C'est un

travail très long et minutieux, réalisé par des bénévoles : il faut reprendre chaque plante, la remettre sur du papier non traité... Avec l'aide de l'Andra, nous allons pouvoir acquérir tout le matériel nécessaire et rémunérer des professionnels pour nous épauler." La Société des sciences devrait ainsi s'inscrire dans le projet E-ReColNat de numérisation des collections naturalistes françaises. Ce qui, *in fine*, permettra au public de feuilleter l'herbier Corbière en ligne, gratuitement.

En contrepartie de ce parrainage prévu sur une durée de cinq ans, l'Andra va bénéficier de l'expertise des membres de la Société qui vont réaliser en 2014 deux herbiers des plantes se développant sur le site. Un exemplaire sera conservé à la Société des sciences et le second au Muséum national d'histoire naturelle de Paris. ●

Rénovation du RSGE: c'est parti!

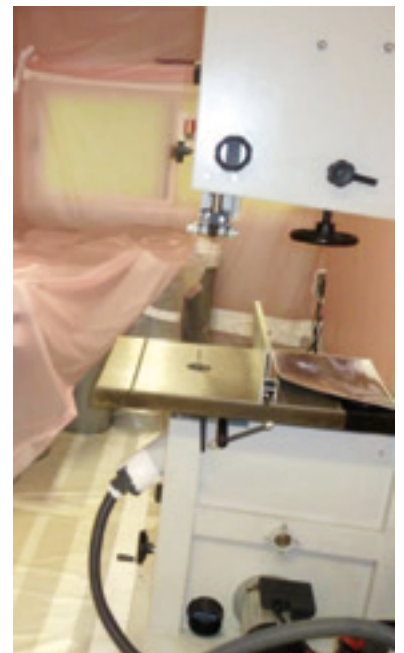
Après une phase de procédures administratives, le chantier de rénovation du réseau de canalisations souterraines du Centre (RSGE) a démarré, il y a quelques semaines. Première étape : la mise en place d'un hangar où seront acheminés les déchets issus du chantier pour leur conditionnement, avant leur envoi sur le Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires), dans l'Aube. Puis viendra le remplacement des anciennes canalisations par des tuyaux plus petits, mieux adaptés aux faibles débits d'eau enregistrés sur le Centre.



Installation du hangar.



Local technique pour stocker du matériel nécessaire au chantier.



Atelier de découpe des déchets issus du chantier.



Vers une couverture de plus en plus pérenne

Dans le cadre du programme de surveillance du Centre de stockage de la Manche, l'Andra a lancé une réflexion sur l'extension de sa couverture. Objectif : mettre en place une couverture de plus en plus pérenne.

La couverture est l'élément fondamental de la sûreté du stockage en période de surveillance, c'est pourquoi elle est étudiée de près. Une première phase de travaux a eu lieu en 2010, 2011 et 2013 et a consisté à adoucir ses pentes et à en conforter les talus, afin d'éviter des glissements de terrain. L'Andra bénéficie aujourd'hui



d'un retour d'expérience positif sur ces travaux et étudie la possibilité de poursuivre l'extension des pentes de la couverture afin de les rendre plus douces. Cette deuxième phase de travaux ne commencerait pas avant 2020, mais la réflexion est d'ores et déjà lancée. Des

études seront notamment menées pour définir les options techniques à privilégier. Le prochain grand rendez-vous est en 2015, avec la remise à l'Autorité de sûreté nucléaire d'un rapport d'étape sur la couverture et sa pérennité. ●

Préserver la mémoire des Centres de stockage : recueil de témoignages

À l'instar du groupe "Mémoire" de la Manche, le Centre de stockage de l'Aube réunit régulièrement un groupe de riverains locaux. Ce groupe avance dans sa contribution à la construction d'une mémoire des lieux de stockage de déchets radioactifs. En 2014, il va recueillir les témoignages des personnes qui ont connu le Centre depuis ses débuts.

Le groupe aubois va mettre en œuvre une de ses premières propositions. Celle-ci consiste à recueillir et enregistrer des témoignages de collaborateurs et de riverains du Centre de stockage de l'Aube, qui ont pour certains vu le Centre se construire il y a presque trois décennies. D'autres pistes de réflexion ont été proposées, qui restent à affiner : la création d'un lieu de conservation des outils et équipements utilisés pendant l'exploitation du Centre, la mise en place de stèles-mémoires autour du site, la sélection d'articles de presse qui ont marqué les esprits.

Visite de l'artothèque de Troyes

Pour alimenter sa réflexion, le groupe visite régulièrement des lieux chargés

d'histoire ou dédiés à la conservation de la mémoire. Le 17 janvier, il s'est rendu à l'artothèque du Centre pour l'Unesco à Troyes. L'occasion de découvrir les installations mises en place pour conserver 6 400 dessins de jeunes du monde entier envoyés lors du concours international d'art plastique organisé

chaque année par l'institut. Le Centre de stockage de la Manche organise également des actions. ●

Venez nous rencontrer et participer au groupe de réflexion ! Plus de renseignements au : 0810 120 172

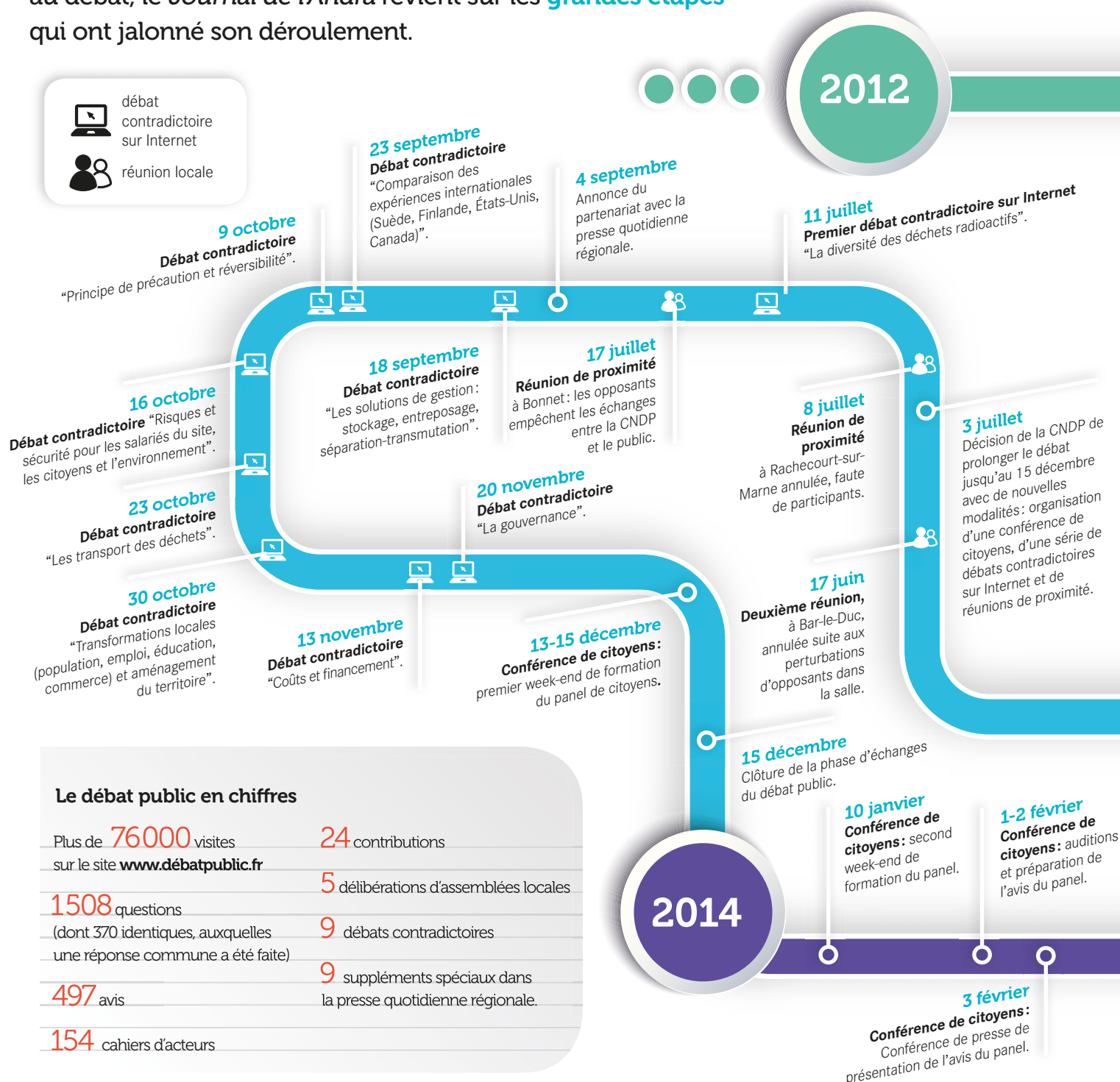


Le groupe a découvert l'artothèque du Centre pour l'Unesco de Troyes, inaugurée il y a quelques mois.



Cigéo : retour sur le débat public

Le débat public organisé par la CNDP sur le projet de Centre industriel de stockage géologique (Cigéo) est désormais achevé. Alors que l'Andra s'apprête à publier les suites qu'elle donne au débat, le *Journal de l'Andra* revient sur les **grandes étapes** qui ont jalonné son déroulement.





*** Le sondage TNS-Sofres réalisé par la CNDP montre que les habitants de Meuse et de Haute-Marne se sentent informés et concernés**

- **9** habitants de Meuse et de Haute-Marne sur 10 déclarent avoir entendu parler du projet Cigéo et les **3/4** des personnes interrogées affirment bien comprendre ce dont il s'agit.
- **2** habitants sur 3 (68 %) estiment qu'un débat est utile.

9 octobre

Saisine par l'Andra de la Commission nationale du débat public (CNDP) pour l'organisation d'un débat public sur Cigéo.

5 décembre

Nomination des cinq autres membres de la CPDP.

7 novembre

Mise en place par la CNDP d'une Commission particulière du débat public (CPDP) chargée d'organiser le débat et nomination de Claude Bernet à sa présidence.

6 décembre

Conférences de presse de présentation de la CPDP à Bar-le-Duc et à Saint-Dizier.

2013

6 février

Approbation par la CNDP du dossier de présentation du projet Cigéo préparé par l'Andra et validation des modalités (réunions publiques, presse, site Internet) et des dates du débat.

23 mai

Première réunion à Bure, annulée suite aux perturbations d'opposants dans la salle.

6 juin

Table ronde organisée avec les acteurs du département.

14 et 15 juin

Lancement d'un **sondage TNS-Sofres*** à la demande de la CNDP pour évaluer l'opinion des habitants de la Meuse et de la Haute-Marne sur le débat.

15 mai

Ouverture de la phase d'échanges.

12 février

Remise du compte rendu du débat public par la CPDP et du bilan du débat par la CNDP.

Mi-mai

Publication des suites données par l'Andra au débat.

Christian Leyrit,

président de la Commission nationale du débat public



"Ce débat a été difficile, mais néanmoins très riche : malgré quelques dizaines d'opposants venus empêcher les réunions publiques, de nouvelles modalités ont été trouvées, qui ont permis de recueillir des avis extrêmement nombreux et argumentés.

Les conclusions que nous pouvons en tirer sont de trois ordres. La première, c'est un sentiment d'inquiétude perceptible chez un nombre important de citoyens. Il est dans ce cadre indispensable de restaurer un climat de plus grande confiance entre les citoyens, le maître d'ouvrage et les pouvoirs publics, en favorisant une expertise et une gouvernance pluralistes. Cela pourrait se faire dans le cadre du Clis et de l'Anccli, à condition de leur octroyer des moyens plus importants. Un autre progrès consisterait à ce que les instances de contrôle et de décision auditionnent les associations locales. Le deuxième aspect concerne le jalonnement du projet. Une large majorité de personnes et d'experts indépendants ayant participé au débat s'accordent pour considérer que le calendrier de déploiement du projet prévu par la loi de 2006 est beaucoup trop serré. L'idée d'une phase « pilote » du stockage, sans, puis avec déchets radioactifs, intermédiaire nécessaire entre le Laboratoire et le centre industriel, constituerait une avancée significative. Il apparaît enfin indispensable d'apporter au public des informations sur l'inventaire des déchets pouvant être accueillis dans Cigéo et sur les financements et les coûts, en intégrant les coûts relatifs à la réversibilité.

La conférence de citoyens a quant à elle montré que des personnes n'ayant aucune compétence particulière, mais recevant une formation pluraliste, peuvent exprimer sur un sujet aussi complexe un avis pertinent et circonstancié, digne d'intérêt pour le décideur. Cet avis est d'ailleurs proche des conclusions du débat public. Une leçon à méditer et un message très positif pour l'avenir."

Retrouvez l'interview complète de Christian Leyrit :



[www.cigeo.com/rubrique Calendrier](http://www.cigeo.com/rubrique_Calendrier)



www.debatpublic-cigeo.org



Questions/réponses

Le Journal de l'Andra se fait l'écho de vos préoccupations en relayant dans ses colonnes les questions que vous nous posez lors des visites de nos Centres ou sur nos sites Internet andra.fr, cigeo.com ou dechets-radioactifs.com... et en y apportant des réponses !

Le Centre de stockage de la Manche répond-il à toutes les exigences actuelles de sûreté ?

Le Centre est un site pionnier, il a été le premier dédié au stockage de déchets radioactifs en France. Au fur et à mesure de sa construction et de son exploitation, il a fallu analyser ce qui était fait, et en tirer les enseignements pour apporter rapidement les améliorations nécessaires mais aussi intégrer les progrès scientifiques et techniques. Les règles et les pratiques ont évolué avec le temps, et à chaque époque, les ouvrages ont répondu à la réglementation en vigueur. Ils satisfont aujourd'hui aux impératifs actuels de sûreté et de protection de l'environnement. Les 10 000 mesures effectuées chaque année confirment son très faible impact sur l'environnement : en 2013, l'impact du Centre était plus de mille fois inférieur à l'impact de la radioactivité naturelle (qui est en moyenne de 2,4 mSv/an sur le territoire français).



Pourquoi ne retire-t-on pas les colis pour les mettre en sécurité ?

Il n'est pas nécessaire de retirer les colis car ils sont stockés en toute sécurité sur le Centre.

L'Andra a conçu la couverture du Centre pour que celui-ci soit sûr, en minimisant son impact sur l'homme et l'environnement. Les résultats du plan de surveillance, réalisé sous contrôle de l'ASN et sous la surveillance de la Cli, ont confirmé cette appréciation.

La question concernant le retrait des colis a été débattue en 1996 par la commission Turpin. Celle-ci a estimé que les désavantages étaient supérieurs aux bénéfices que l'on pourrait en retirer et qu'il était plus dangereux de reprendre les colis notamment pour

le personnel en charge de cette opération que de les laisser sur place et de les surveiller.

Pendant combien de temps le Centre sera-t-il surveillé ?

Depuis 2003, par décret, le Centre de stockage de la Manche est entré dans une phase de surveillance pour plusieurs siècles. Cette surveillance permet de vérifier que l'évolution du Centre est conforme aux attentes et que son impact sur l'environnement reste très faible. Une gestion responsable à long terme implique également la conservation et la transmission de la mémoire du site aux générations futures. Pour ce faire, l'Agence a mis en œuvre un plan d'archivage à long terme.





À quoi servent ces commissions locales d'information, les Cli, qui sont créées pour chaque site nucléaire ? Dans ce numéro, le *Journal de l'Andra* vous présente ces instances de dialogue qui sont une spécificité française. Vous découvrirez leur rôle, leur mode de fonctionnement, les difficultés qu'elles peuvent rencontrer au quotidien, le point de vue d'un exploitant, d'un élu et celui d'un riverain... Et pousserez la porte des Cli des sites de l'Andra, interlocuteurs privilégiés de l'Andra.



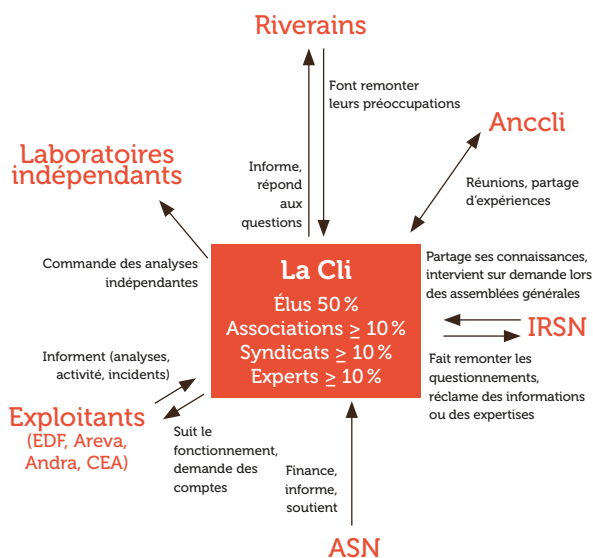
Des Cli pour **comprendre**



Cli : un observateur vigilant des installations nucléaires

En France, une Commission locale d'information (Cli) est mise en place pour chaque installation nucléaire de base. Ces instances, qui rassemblent des représentants de la société civile, constituent à la fois des interlocuteurs incontournables des exploitants et des autorités, une source indépendante d'information pour la population et un observateur vigilant du fonctionnement des installations.

La Cli et ses interlocuteurs



La sûreté nucléaire française repose sur l'exploitant, qui est responsable de la sûreté et du bon fonctionnement de ses installations, et sur l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), autorité administrative indépendante chargée de contrôler les installations et d'informer le public, avec le support de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). La société civile, à travers les commissions locales d'information (Cli), joue également un rôle important dans le suivi des activités des sites nucléaires. Ainsi, chaque installation nucléaire de base (INB) dispose de la sienne. Son rôle : assurer une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de

radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement. Un espace de vigilance et d'information des populations proches indispensable, selon Alain Delmestre, directeur général adjoint de l'ASN : "Le dialogue ne doit pas se limiter à des échanges contrôleur-contrôlé : la population doit être intégrée dans le processus."

Un financement mixte

Les Cli sont composées d'élus locaux et nationaux, de représentants d'associations de protection de l'environnement, d'acteurs économiques, de personnes qualifiées (experts scientifiques, médecins...), et de représentants syndicaux. L'ASN peut y assister, avec une voix consultative. Leurs grandes lignes de travail sont fixées lors des réunions de bureau. Tous se retrouvent lors d'assemblées générales, dont certaines sont ouvertes au public. Pour remplir ses missions, la Cli est en relation étroite avec l'exploitant et les organismes d'État. Elle peut tous les interroger et également faire faire des analyses (qualité de l'air, de l'eau, impact des rejets de l'installation...). Son financement est assuré par le conseil général, qui peut prendre en charge le recrutement de permanents, et par l'État, via l'ASN. En 2013, celle-ci leur a ainsi versé 1 million d'euros. "Un montant en nette augmentation par rapport aux années précédentes, précise Alain Delmestre. Nous formulons en outre chaque année le souhait de voir appliquer ce qui est prévu par la loi sur la transparence et la sûreté nucléaire, à savoir le financement des Cli par un prélèvement sur la taxe INB*."

Pionnières en Europe

"Ces lieux d'exercice de la démocratie à l'échelle locale sont une particularité française, souligne Monique Sené, vice-présidente du conseil d'administration de l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (Anccli). Ailleurs, on trouve bien des associations, mais pas d'instances aussi organisées et reconnues." D'ailleurs, le Conseil économique et social européen a récemment recommandé aux pays dotés du nucléaire civil de mettre en place des groupes d'échanges inspirés de ce modèle. ●

*Taxe due par les exploitants des installations nucléaires de base françaises.

FILLES DES ANNÉES 80

La circulaire Mauroy du 15 décembre 1981 recommandait déjà la constitution de commissions d'information auprès des installations nucléaires. Mais ce sont la loi sur la transparence et la sûreté nucléaire (loi TSN) du 13 juin 2006, suivie par le décret n°2008-251 du 12 mars 2008, qui ont défini leur caractère obligatoire, leur mode de fonctionnement et leur statut. Les Cli sont créées par décision du président du conseil général, qui en est le président en titre et en désigne les membres, notamment le président délégué, un élu local ou bien une personne qualifiée, chargé d'animer la Cli au quotidien.



Pour en savoir plus, visionnez un clip pédagogique sur les Cli : www.youtube.com/watch?v=DQcuKsB5CsUT



INTERVIEW



Jean-Claude Delalonde

Les Cli garantissent l'expression d'une vigilance de principe

Les 38 Cli françaises sont rassemblées au sein de l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (Anccli).

Jean-Claude Delalonde, son président, expose sa vision des enjeux qui occupent l'association, et de son positionnement de tête de réseau.

Pouvez-vous nous présenter l'Anccli ?

L'Anccli, ce sont 32 bénévoles désignés par les membres des Cli françaises, réunis en conseil d'administration et répartis en quatre collèges (élus, syndicats, experts, associations). Nous disposons d'un comité scientifique, regroupant des experts, qui, à la demande des Cli, peut se prononcer sur un thème donné. Nos groupes de travail permanents, sortes de viviers d'acteurs locaux, explorent et, si besoin, demandent des expertises sur

la sûreté, les installations, les déchets, le post-accidentel... Nous pouvons enfin saisir l'ASN, si nous l'estimons nécessaire, sur tout sujet lié au fonctionnement des INB. En somme, notre rôle est de faire remonter les préoccupations du terrain et les enjeux transversaux, de les étudier et de formuler des recommandations. Il ne s'agit pas de remettre en cause les décisions prises, mais d'exiger, dans le respect des choix politiques, que la sûreté et la sécurité soient toujours une priorité. Pas question de nous faire le porte-voix des "pro" ou des "anti" : le but est d'échanger et informer, dans le respect de la diversité des points de vue.

La question des déchets est-elle importante pour l'Anccli ?

C'est l'un de nos grands axes de travail, car il concerne toutes les Cli – pas seulement celles liées aux installations de l'Andra. Nous avons mis en place un groupe permanent sur ce thème en 2006. Ses participants – membres de Cli, de l'Anccli, d'associations, experts ou élus – échangent sur la production, le traitement, le confinement et le stockage des déchets, et s'efforcent de vulgariser les actions de l'Andra, de l'IRSN ou des chercheurs. Nous nous inscrivons aussi dans la réflexion autour du projet Cigéo (voir encadré). Notre positionnement est simple : à partir du moment où s'exerce une activité nucléaire, il est logique qu'il y ait des déchets ; l'enjeu est de savoir qu'en faire, et de le faire le mieux possible. La population est à la fois inquiète et en demande d'informations... Les Cli sont donc précieuses, parce qu'elles sont le lieu d'expression d'une vigilance de principe et d'exercice d'une démocratie participative. D'ailleurs, à l'Anccli, toutes les décisions sont prises à l'unanimité. Certes, nous avons du mal à trouver des financements. Mais nous faisons tout pour qu'il y ait une réflexion et une concertation en amont de chaque grande décision. ●

Contribuer à l'information des citoyens sur Cigéo

L'Anccli a initié, en juin 2012, un dialogue sur les déchets de moyenne activité et de haute activité à vie longue (MA-HA-VL), co-piloté avec le comité local d'information et de suivi du Laboratoire souterrain de l'Andra et l'IRSN. L'objectif ? Alimenter des échanges transparents sur le projet du centre de stockage Cigéo. "Il ne nous appartient pas de dire s'il faut ou non faire Cigéo", souligne Jean-Claude Delalonde, président de l'Anccli, mais de tout faire pour que ce projet, s'il aboutit, se fasse dans les meilleures conditions."

Pour François Rollinger, chef du service ouverture à la société à l'IRSN, "cette démarche est essentielle car elle permet de mieux comprendre les préoccupations des différents acteurs et à en tenir compte dans nos travaux. Ces échanges contribuent aussi à l'identification des besoins d'information du grand public et à la nécessaire montée en compétences des acteurs de la société, dont les membres de la Cli, pour rendre effectif le droit des citoyens à la participation."



François Rollinger
chef du service
ouverture à la
société de l'IRSN.

Pour en savoir plus : voir le livre blanc publié par l'Anccli (www.anccli.fr) ou le site de l'IRSN dédié à Cigéo (www.irsn.fr/dechets/cigeo)



S'investir, être curieux et savoir parler aux riverains

Pour mieux comprendre le fonctionnement d'une Cli, le *Journal de l'Andra* a interrogé l'une des plus anciennes d'entre elles : celle de la petite commune de Golfech, dans le Tarn-et-Garonne, qui abrite une centrale nucléaire depuis une vingtaine d'années. Sa Cli fait figure de pionnière auprès de ses homologues... **Alexis Calafat**, son président, nous fait vivre le quotidien de sa commission, et revient sur ses succès et ses difficultés.



Alexis Calafat
maire de Golfech,
près de la
centrale
nucléaire EDF
(Tarn-et-Garonne).

“ **N**otre Cli a été créée en 1982. J'y suis entré en tant que membre représentant des élus – j'étais maire de Golfech – et en suis devenu président en 1997. Nous sommes une soixantaine de membres, tous bénévoles. Nos commissions thématiques se réunissent trois à quatre fois par an et nous organisons deux assemblées générales. L'une des assemblées générales est ouverte au public, qui peut poser des questions; nous invitons également un représentant des autorités (ASN, préfecture...) pour y répondre.

Multiplier les sources d'information

Les sujets sur lesquels nous travaillons vont de la résistance du réacteur au travail des sous-traitants intervenant dans l'installation, en passant par l'étanchéité du bâtiment... Lorsque des trains sortent de la centrale chargés de

déchets, nous nous renseignons pour vérifier que les conditions de sécurité sont respectées et qu'il n'y a aucun risque de contamination pour les riverains. Nous menons aussi de nombreuses analyses environnementales. Dès la naissance de la Cli, le président du conseil général avait demandé à ce que soit réalisé un « point zéro » : un bilan environnemental préalable, avant tout rejet, par un laboratoire indépendant. Les analyses continuent, ce qui nous permet un suivi des données sur une vingtaine d'années... et de voir que celles-ci sont quasiment identiques à celles d'EDF. Nos actions sont aussi fonction de l'actualité : lorsqu'en 2012 l'exploitant nous a fait part de traces de tritium sous la centrale, nous avons réalisé nos propres contrôles en parallèle. Autre action notable : fin 1998, à la suite d'un incident lié à une contamination, nous nous sommes aperçu que l'exploitant ne nous avait pas tout dit... Nous avons immédiatement instauré dès 1999 une convention d'échanges d'informations : désormais, dès que quelque chose se produit, j'en suis informé; et je contacte l'exploitant au moindre doute. Nous sommes fiers de ces initiatives, qui ont fait des émules auprès de nos confrères.

Respecter la pluralité de points de vue

Lors de la création de la Cli, l'exploitant était méfiant. Nous avons travaillé de manière ouverte, en expliquant que

l'idée était de nous réunir pour discuter et trouver des solutions. Nous pensons avoir réussi à instaurer une bonne collaboration et une confiance réciproque... EDF comprend que nous travaillons dans l'intérêt de la population, qui se sent rassurée par nos contrôles. De même, il était au départ difficile de faire débattre des personnes aux avis divergents, des « pro » et des « anti ». Mais peu à peu, tous ont compris que notre objectif commun est de voir comment nous pouvons vivre à côté de cette centrale, qui fait partie de notre paysage... Aujourd'hui, nous arrivons à échanger sereinement et tout le monde s'exprime.

Assurer un retour d'informations compréhensible par tous

Lorsque j'ai accepté cette mission, je ne connaissais rien au nucléaire mais, en tant qu'ingénieur BTP, je maîtrisais la notion de gestion des risques. L'important, pour faire vivre une Cli, c'est de s'investir – beaucoup – et d'être curieux. D'être capable d'explicitier et de vulgariser des données scientifiques. Assurer un retour d'informations compréhensible par tous, intéresser les gens et les médias sur la durée, c'est très compliqué ! Nous avons peu de moyens mais, au final, tout cela fonctionne bien. Et je suis fier de notre travail, car j'ai le sentiment que nous avons construit un bel exemple de démocratie.” ●



La centrale de Golfech (Tarn-et-Garonne)



TRIBUNE

“Pour **VOUS**, à quoi sert la **Cli** ?”

Comment les Cli sont-elles perçues ? Pour le savoir, le *Journal de l'Andra* donne la parole à un élu, un riverain d'une centrale et un exploitant.



Jean-François Mézille
maire d'Avaray, près de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher).

“ La centrale EDF est située à 2 km de notre commune, juste de l'autre côté de la Loire. C'est pour nous une réalité quotidienne, qui impacte nombre de nos projets. L'installation est entourée de barrières et ce qui s'y rapporte est, dans l'esprit des gens, entouré de secret...”

Il s'agit d'une activité sensible, et nous ne pouvons nous permettre de rester dans l'opacité. Le rôle de la Cli est donc essentiel : elle est là pour communiquer auprès des riverains, leur expliquer tout ce qui se passe dans la centrale, et exercer son devoir de vigilance vis-à-vis de l'exploitant.

Depuis douze ans que je suis maire, je suis aussi membre de cette

commission, au sein du collège des élus et du bureau. Ce qui est, selon moi, très appréciable, c'est que tous les membres – y compris les représentants d'associations farouchement anti-nucléaires – peuvent exprimer ce qui les préoccupe et poser les questions qu'ils souhaitent – questions qui sont ensuite présentées de manière formelle à l'exploitant.

En cela, les Cli ont un vrai rôle démocratique, surtout depuis leur reconnaissance par la loi. Mon seul regret : que notre groupe ne soit pas mieux connu des riverains, qui apprécient que nous leur apportions des informations, mais ne comprennent pas toujours bien ce que nous faisons.” ●



Jacques Aiguesparges
habitant de Saclay, près du centre de recherche du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) (Essonne).

“ J'habite Saclay-Bourg depuis 1945 et vis aujourd'hui à moins de 2 km des clôtures du site du CEA, que j'ai vu évoluer au fil des années.

D'un côté, je pense que l'activité menée ici est importante car elle a permis de faire des découvertes indispensables pour le milieu médical et pour l'utilisation de la radioactivité... Nous n'allons pas revenir à l'âge de la bougie, alors il nous faut bien vivre avec !

D'un autre côté, je suis vigilant car, par le passé, il y a déjà eu des accidents ici. Il est donc indispensable que tout soit fait pour garantir le bon fonctionnement du centre. C'est pour cela que je suis rassuré par l'existence de la Cli. Je ne sais pas exactement qui la compose, à part des élus, ni comment elle fonctionne, mais je sais que depuis qu'elle est là, les choses ont un peu changé. Elle joue le rôle de garde-fou, puisque le CEA est tenu de lui déclarer tous les incidents qui surviennent sur son site.

La Cli nous envoie aussi des plaquettes d'information grâce auxquelles j'apprends beaucoup de choses. Par exemple, nous avons récemment reçu un dossier sur les mesures que nous devons prendre en cas de déclenchement de la sirène d'alerte.” ●



Pascal Molinari
directeur adjoint du site Areva Tricastin (Drôme-Vaucluse).

“ Ici, nous avons une Cligeet (pour Commission locale d'information des grands équipements énergétiques du Tricastin), commune à notre site et à la centrale nucléaire EDF voisine. Elle nous permet d'informer, de dialoguer et de rendre compte au mieux de nos activités.

Le site Areva Tricastin est une plateforme industrielle de grande ampleur où Areva exploite des installations de conversion, d'enrichissement et de chimie de l'uranium. De par la diversité des activités, ce n'est pas toujours simple à comprendre pour le grand public... Or, il est indispensable qu'il sache ce que nous faisons : sans une bonne acceptation par les riverains, nous ne pouvons développer nos activités !

Cette instance, forte de sa pluralité d'acteurs, nous permet de nous adresser

aux élus et représentants des parties prenantes, avec autant de clarté et de pédagogie que possible.

Si nous avons des projets de nouvelles installations ou des évolutions dans nos activités industrielles, nous en informons systématiquement la commission.

De même, dès qu'un événement, devant faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Autorité de sûreté, est enregistré sur le site, nous contactons le président ou le secrétaire de la Cligeet pour qu'il puisse en informer les membres et le cas échéant les riverains.

Au-delà, nous veillons à faire part des actions que nous mettons en place après un événement en vue d'améliorer nos pratiques. Globalement, les échanges avec les membres de la commission sont constructifs car le président, qui pilote les débats, veille à ce que tous les points de vue puissent s'exprimer.” ●



Des interlocuteurs de choix pour l'Andra

Deux Cli et deux Clis travaillent au quotidien autour des différentes installations de l'Andra. Ces instances sont de précieux relais d'information auprès des riverains, et des interlocuteurs de premier ordre, dont l'Agence s'efforce de faciliter le travail.



Stand du Cli de Bure lors d'une journée portes ouvertes du Centre de Meuse/Haute-Marne.



Réunion de la Cli du Centre de stockage de l'Aube.



La Cli du Centre de stockage de la Manche.

Sur ses différents sites, l'Andra est en relation avec deux Cli, un Clis et une Clis (voir encadré). *"Sur le terrain, ce sont nos premiers interlocuteurs directs, car nous y trouvons des représentants de tous les acteurs présents sur le terrain : élus, associations, acteurs économiques, chercheurs..."*, explique Sébastien Farin, adjoint à la direction de la communication de l'Andra en charge de l'ouverture à la société. L'Agence les informe en permanence sur le fonctionnement de ses installations. *"Nous leur fournissons un maximum d'informations et essayons d'apporter des réponses claires à toutes les questions qui nous sont posées, pour faciliter leur travail et établir une relation de confiance. Ce relais d'information fonctionne dans un sens comme dans l'autre : il fait aussi remonter les questionnements et les préoccupations des riverains, ce qui est essentiel. Les Cli sont finalement les premiers garants de notre travail auprès de la population. Elles nous aident à informer et à assumer notre devoir de transparence."* L'Agence n'hésite d'ailleurs pas à ouvrir les portes de ses Centres à des laboratoires d'analyses ou des associations mandatées par les Cli.

Aller à la rencontre des autres Cli

Mais l'Andra ne se cantonne pas à ses propres Cli : *"Toutes les INB produisent des déchets, rappelle Sébastien Farin. Il est important que leurs riverains soient sensibilisés à la gestion des déchets et*

à l'activité des Centres de stockage." L'Andra s'est déjà engagée dans une dynamique d'échanges avec l'ensemble des Cli, qui peuvent la solliciter spontanément, pour se faire expliquer certaines notions ou venir visiter ses sites. Elle a ainsi récemment reçu les Cli de la centrale de Chooz (Ardennes) et de l'entreprise de maintenance nucléaire Somanu (Nord). Elle n'hésite pas non plus à se rendre sur place pour présenter ses activités aux membres des Cli ou au public, lors des assemblées générales. Une démarche que l'Agence souhaite renforcer en 2014.

À CHAQUE SITE SA CLI

Les Centres de stockage de la Manche et de l'Aube, en tant qu'installations nucléaires de base (INB), disposent tous deux d'une Cli. Le Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires) de l'Aube et le Laboratoire souterrain du Centre de Meuse/Haute-Marne (CMHM) sont par contre des installations classées pour la protection de l'environnement (IPCE). Elles sont dotées de structures similaires : une commission locale d'information et de surveillance (Clis) pour le Cires, un Comité local d'information et de suivi (Clis) pour le Laboratoire souterrain du CMHM.



Les Cli des sites de l'Andra témoignent

Philippe Dallemagne,

vice-président de la Cli du Centre de stockage de l'Aube (CSA)



“Nous sommes dans une démarche continue d'amélioration de nos connaissances sur le nucléaire : nous organisons des voyages d'études, des visites de centrales ou d'usines d'incinération. Nous réfléchissons aussi à notre manière de communiquer : quel est le vecteur le plus approprié pour diffuser l'information au plus grand nombre ? Nous relayons les informations fournies par l'Andra, mais

lançons aussi nos propres analyses de surveillance de l'environnement. Notre objectif : avoir une vision de l'impact du CSA sur son environnement proche et construire un référentiel de connaissances, dont pourront se saisir les générations futures. Nous avons ainsi confié, en 2012, des analyses à l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (Acro). Les premiers résultats sont présentés dans notre rapport d'activité. La dernière phase de l'étude – la bio-surveillance par les abeilles grâce à l'observation des produits de la ruche – se poursuit jusqu'en 2016.

Nos relations avec l'Andra ? Sans entrer dans la complaisance, nous avons plutôt confiance. Nous avons le sentiment qu'ils ont la volonté de nous informer et, en cas de difficulté, de trouver des solutions. Par exemple, lorsque nous avons mis en évidence un rayonnement plus important près d'un bâtiment du CSA lors de la réalisation d'une cartographie des débits de doses en périphérie de l'installation, l'Andra y a renforcé la protection radiologique.”

Pour en savoir plus : cli-soulaines.fr

Jean-Louis Canova,

président du Clis de Bure, maire d'Ancerville (Meuse)



“Le comité local d'information et de suivi (Clis) suit l'activité du Laboratoire souterrain de Bure. Nous avons un statut associatif et sommes pour moitié subventionnés par l'État, pour moitié par EDF, Areva et le CEA. Nous avons donc davantage de moyens qu'une Cli, en particulier pour lancer des expertises indépendantes. Par exemple, il y a peu, l'Andra a réalisé un forage et conclu que

le potentiel géothermique était faible à proximité du site envisagé pour le stockage. Nous avons demandé à un bureau d'études spécialisé en géologie de vérifier ces données. Conclusion : le potentiel avait été sans doute sous-estimé. Nous communiquons autant que possible auprès de la population, en distribuant des lettres à tous les habitants de Meuse et de Haute-Marne, en organisant des débats scientifiques et des réunions dans les communes ou, récemment, en réalisant un film sur le projet de stockage. L'enjeu :

rester neutre, tout en respectant la diversité des avis de nos 90 membres ! Pas simple, car nous avons aussi bien des élus que des représentants des salariés, du monde agricole ou médical, des associations...”

L'Andra répond à nos questions et à celles, nombreuses, que nous posent les riverains par mail, par courrier ou lors des réunions publiques. Des réponses plus ou moins rapides en fonction des sujets, mais nous obtenons toujours un retour. L'Agence est aussi présente à toutes nos assemblées générales, qui sont publiques. Nos relations avec elle se sont améliorées au fil du temps, en particulier depuis la mise en place du comité de liaison, avant chaque conseil d'administration, au cours duquel l'Andra et le Clis présentent leurs actualités, pour mieux organiser la réflexion.”

Pour en savoir plus : www.clis-bure.com

Michel Laurent,

président de la Cli du Centre de stockage de la Manche (CSM)



“Je préside cette Cli, au même titre que celles des deux autres installations nucléaires proches d'Areva NC à La Hague et d'EDF à Flamanville. Nous travaillons comme un conseil municipal : je réunis un représentant de chaque collège, nous établissons l'ordre du jour, puis nous nous réunissons en assemblée générale avec l'ensemble des collègues, l'Andra, l'ASN, le public et la presse. Là, nous faisons

le point sur les problématiques rencontrées par l'exploitant depuis la précédente réunion, abordons les questions soulevées par l'actualité, demandons à l'Andra si des travaux sont prévus... Notre attention porte en général sur le chantier mené sur la couverture qui recouvre les colis et sur la surveillance de la nappe phréatique. Nous avons ainsi décidé de faire réaliser des analyses contradictoires sur les concentrations de tritium détectées dans les piézomètres installés sur le site. Nous poursuivrons jusqu'en 2014 le suivi de ces mesures. Nous sommes en contact régulier avec l'Andra : je m'adresse directement à la direction lorsque les membres de la Cli ou les riverains ont des préoccupations ou des interrogations. De son côté, l'exploitant me prévient de tout incident enregistré sur le site ; je diffuse alors l'information auprès de la population et des membres de la Cli.

La proximité des deux autres Cli facilite le travail en commun. Par exemple, nous avons récemment demandé à des experts en santé publique d'étudier la prévalence de cancers à Beaumont-Hague, et nous avons publié en décembre 2013 un bulletin d'information hors série. Nous avons aussi, après l'accident de Fukushima, rédigé un livre blanc sur la sûreté des installations nucléaires civiles dans la Manche, impliquant l'audition de quatorze services de l'État. Et nous publions régulièrement des plaquettes d'information à destination du public.”

Pour en savoir plus : www.climanche.fr

Pour visualiser le bulletin d'information hors série sur l'incidence des cancers dans la Manche :



www.climanche.fr



Centre de stockage de la Manche

PARCOURS DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT

Visite gratuite sur rendez-vous
Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Centre de stockage de la Manche
Z.I de Digulleville
50448 Beaumont- Hague CEDEX

N° Azur 0810 120 172

Coût d'une communication locale